

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE LOCAL D'EXAMEN (CLEP) DU PROJET
« Projet Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux
changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux
risques »**

Le Comité Local d'Examen de projet (CLEP) s'était réuni le mercredi 19 février 2020 à 14H00 au bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sous la présidence de M. Tchinguilou Abiziou, Chargé de programme Environnement et Pauvreté (CPEP) du bureau du PNUD Togo, représentant le Représentant Résident Adjoint du PNUD, pour statuer sur le nouveau projet **«Projet Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques»**.

Etaient présents à cette réunion, les représentants de l'Agence Nationale de la Protection Civile (le Directeur Général Adjoint et ses collaborateurs, le point focal du projet), un représentant du Ministère de l'environnement et des ressources forestières, le Chargé de Programme Environnement du PNUD, le Coordonnateur du Programme de Microfinancement du FEM et l'Associée du Programme Environnement du PNUD.

L'ordre du jour s'articulait autour des points suivants :

- Mot introductif du président de la séance ;
- Présentation du document de projet ;
- Evaluation préliminaire du Projet et analyse de l'évaluation environnementale et sociale
- Questions/Débats ;
- Divers.

1. Mot introductif du président de la séance

Après son mot de bienvenue, le Chargé de programme a présenté l'objectif de la tenue du CLEP avant de donner la parole au Directeur Général Adjoint de l'ANPC pour son mot introductif.

Dans son intervention, Monsieur OURO-SALIM Rahim, Directeur Général Adjoint (DGA) de l'ANPC a souhaité la bienvenue à tous les invités, membres du comité local d'examen du projet, avant de rappeler l'objectif de cette réunion qui consiste à examiner et apporter des améliorations au document de projet soumis par les consultants recrutés par le PNUD et qui a travaillé avec une équipe de l'ANPC. Il a ensuite indiqué que ce projet fait suite aux appuis ponctuels du PNUD à la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes et au ministère de l'environnement et des ressources forestières qui avait la charge de la gestion des catastrophes. Ces appuis ont permis de renforcer les capacités nationales et le montage d'un grand projet.

Pour terminer son mot, le Directeur Général Adjoint a invité les acteurs réunis à examiner minutieusement ce document de projet et les autres documents qui l'accompagnent. Il a ensuite remercié le PNUD pour les appuis multiformes qu'il apporte au gouvernement.

Le chargé de programme, Monsieur Abiziou TCHINGUILOU a, dans son intervention, remercié le Directeur Général Adjoint pour sa disponibilité permanente au côté du PNUD. Il a salué l'excellence des relations entre le gouvernement et le PNUD et a fini par les remerciements l'ANPC.

2. Présentation du document de projet

Le document de projet a été présenté par le Point focal du Projet, Monsieur DAMOROU Sanetiebhone qui a d'abord présenté les défis de développement du pays qui sont abordés par l'agenda 2030 du développement durable, le plan stratégique du PNUD, l'UNDAF 2019-2023 et le CPD 2019-2023 du PNUD. Il a ensuite démontré que les actions contenues dans le document de projet s'alignent parfaitement sur ces documents et rentrent parfaitement dans la stratégie à adopter pour atteindre les objectifs et les résultats du projet ainsi que les partenariats à développer.

Il a présenté ensuite le cadre de résultats du projet en insistant sur les indicateurs et les risques pouvant entraver l'atteinte de ces résultats et le plan de financement, les arrangements de gestion ainsi que le calendrier des différentes étapes à suivre jusqu'à la signature du document de projet et le démarrage des activités du projet.

Le budget du projet a été également présenté et comporte les allocations du PNUD sur les fonds TRAC et le reste des fonds à mobiliser.

Enfin, il a présenté les différentes annexes au document de projet et a précisé que la modalité d'exécution nationale (NEX) est retenue pour la mise en œuvre du projet.

Ces annexes comportent les résultats provisoires de l'évaluation du projet et l'examen préalable environnement et social qui a montré que les risques sont mineurs.

3. Questions/Débats

A la suite de cette présentation, un débat a été ouvert pour les échanges. Ce débat a concerné les points ci-après :

- ✓ La stratégie à adopter pour démarrer le projet dans le délai afin d'éviter du retard dans la mise en œuvre des activités ;
- ✓ Les discussions avec l'ANPC pour la contribution du gouvernement en nature ;
- ✓ La redynamisation de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes ;
- ✓ Comment intégrer les appuis ponctuels dont bénéficie déjà l'ANPC auprès des autres partenaires et du PNUD.

Après ces échanges, le DGA de l'ANPC a pris la parole pour remercier le PNUD pour son accompagnement dans la gestion des risques de catastrophes et a témoigné l'engagement de l'ANPC pour la mise en œuvre efficace et efficiente du projet en vue de l'atteinte des résultats attendus.

Recommandations

A l'issue des échanges et des points d'éclairage apportés, les recommandations suivantes, ont été faites par les participants à la réunion d'examen du projet :

- 1- Respecter le calendrier de mise en œuvre et éviter des retards pouvant compromettre l'atteinte à temps des résultats du projet ;

- 2- Capitaliser les acquis de toutes les actions passées en termes d'expertise et de capacités ;
- 3- Poursuivre le renforcement de capacités de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- 4- Faciliter la mise à disposition des ressources matérielles et financières pour une réalisation optimale des activités du projet.

Conclusion

Pour finir, le chargé de programme et le DGA ANPC, ont tour à tour pris la parole pour remercier les participants pour leur disponibilité tout en gardant espoir que la mise en œuvre des activités programmées permettra d'atteindre les objectifs assignés.

C'est donc sur ces notes d'espoir que la séance a été levée à 16H heures 20 minutes.

Sous réserve de la prise en compte des recommandations proposées, le Comité Local d'Examen de projet a approuvé le contenu du projet « Projet Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques » et des documents qui l'accompagnent.

Fait à Lomé, le 19 février 2020

Programme des Nations Unies
pour le Développement

Abiziou TCHINGUILOU

Chargé de programme Environnement Energie et Climat



Agence Nationale de la Protection Civile

OURO-SALIM Rahim

Directeur Général Adjoint

Signature du Secrétaire de la séance

GOUNTANTE Lamoussa



REUNION DU COMITE LOCAL D'EXAMEN (CLEP) DU PROJET
« Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements
climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques »

19 février 2020

Liste de présence

N°	NOM ET PRENOMS	Titre et institution	Contact	Signature
1.	OURO-SALIM Rahim	DGA/ANPC	90010674	
2.	DAMOROU Sawetiebene	Point focal national du projet	91937363	
3.	GOUNTANTE Lamoussa	Assistant adm et Financier/ANPC	91625410	
4.	ALEZA Koutchoutalo	chef section Risques naturels ANPC	90148849	
5.	TCHINBULON Abigdon	Charge de Programme PNUD	99 9090 38	
6.	Akouavi ANIKANOU	Animée de Programme PNUD/Environnement	99478065	
7.	AGBOSSOU MORISE Koffi	coordonnateur EG village/MERT	90962904	
8.	AIRI Koffi Eli	Coordonnateur PMF/FEM	99.162767	
9.				
10.				